



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 19 juin 2025

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste, 4 engagements, 3 départs, 2 avancements et promotions, 3 changements de carrière, 1 changement de statut vers la carrière du pompier professionnel, 1 attributions de prime, 4 changements du taux d'occupation, 1 réduction de la période d'initiation, 3 demandes d'autorisation pour exercer une activité accessoire, dont un refus ainsi qu'un dossier portant sur un reclassement définitif.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

GIS	Fonction
NRBC	Chef adjoint
Service	Fonction
aeronautical rescue sub-center	Chef de service

Ainsi que les nominations :

GIS	Fonction
NRBC	Chef adjoint

Le conseil d'administration a approuvé la création ainsi que les statuts de la « Lëtzebuerger Jugendpompjeeën a.s.b.l. ». Cette association sans but lucratif, constituée de représentants de la Fédération nationale des pompiers (FNP) et du Conseil national des jeunes pompiers (Jugendausschuss), a pour objet principal l'éducation et la formation de la jeunesse à la citoyenneté, à la vie en société, ainsi qu'à la solidarité. Elle a pour mission de promouvoir des valeurs civiques et sociales, d'encourager l'entraide, le respect mutuel, l'esprit d'équipe et de contribuer au développement personnel des jeunes dans un cadre structuré.

Le directeur des moyens logistiques est mandaté pour la création d'un compte au nom du CGDIS sur la plateforme énergétique LENEDA.